



INSTRUCTEUR D'URBANISME

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Politiques publiques d'aménagement et de développement

Définition : Veille au respect des règles d'urbanisme et d'aménagement par l'instruction des projets et le contrôle des travaux

AUTRES APPELLATIONS :

- Inspecteur d'urbanisme
- Contrôleur d'urbanisme

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Accueil, information et conseil du public et des pétitionnaires
- 🔍 Instruction des dossiers d'autorisations de travaux immobiliers et des notes de renseignement d'aménagement
- 🔍 Contrôle de la conformité des travaux

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Spécialisation et complexification de l'environnement juridique
- Evolution de la politique en matière fiscale
- Participation croissante des communes en matière d'urbanisme
- Multiplication des contentieux en matière d'urbanisme
- Evolutions technologiques : Systèmes d'information géographique, techniques de géopositionnement
- Mise en place d'un guichet unique pour les porteurs de projets

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Agent assermenté

Déplacements fréquents sur sites

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

🔍 ACCUEIL, INFORMATION ET CONSEIL DU PUBLIC ET DES PÉTITIONNAIRES

- Renseigner les usagers sur le cadre réglementaire, sur les procédures de demandes et de signalements
- Conseiller les demandeurs sur la faisabilité de leur projet et les accompagner dans la constitution de leur dossier de demande
- Orienter les usagers, en fonction de leur projet, vers les services compétents
- Mettre à disposition pour consultation tout document d'urbanisme et dossier de travaux autorisés

- Logiciels métiers
- Cadre réglementaire en matière d'urbanisme et d'aménagement (Code de l'aménagement de la Polynésie française, plan général d'aménagement, plan de prévention des risques naturels, plan d'aménagement de détail, code de l'environnement)
- Notions de droit civil
- Organisation et fonctionnement de l'administration de la Polynésie française
- Règles de communication des documents administratifs
- Notions de langues polynésiennes
- Notions de droit foncier
- Techniques de communication et d'information



Savoir-Faire

Savoirs

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS ET DES NOTES DE RENSEIGNEMENT D'AMÉNAGEMENT

- Distinguer la nature du projet et son cadre réglementaire
 - Vérifier la recevabilité de la demande d'autorisation
 - Demander les documents et informations complémentaires
 - Solliciter les avis administratifs relatifs au projet (services et établissements administratifs, communes)
 - Vérifier la conformité du projet (implantation, dimensionnement, etc.) au regard des réglementations applicables
 - Recueillir et consigner les avis des services consultés
 - Proposer une décision à l'autorité administrative
- Procédures d'instruction des dossiers d'autorisation de travaux immobiliers (permis de construire, de terrassement, autorisation de lotir et de groupement d'habitations)
 - Techniques de représentation spatiale et de localisation sur un plan
 - Réglementation en matière de prévention et de sécurité incendie
 - Terminologie et principes liés à l'architecture, au bâtiment, au terrassement, à la salubrité, au génie civil, à la voirie et aux réseaux divers, etc.
 - Ecrits professionnels

CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX

- Vérifier sur site la conformité des travaux autorisés (permis de construire, autorisations, etc.)
 - En cas de besoin, réceptionner les plans de recollement et proposer une décision
 - Etablir des rapports de visite ou des procès-verbaux engageant une procédure judiciaire
 - Répondre aux administrés concernés par les infractions
- Techniques rédactionnelles du procès-verbal de constatation d'infraction
 - Techniques de négociation
 - Rédaction administrative
 - Procédures de poursuites judiciaires
 - Notions de génie technique et génie urbain
 - Gestion de conflits

